

**Procès-verbal**  
**Rencontre du conseil d'établissement**  
**Le 3 octobre 2023**  
**De 18h30 à 21h00**  
**À la bibliothèque**

**Présences**

**Direction :** Nadine Leduc, directrice

**Enseignant.e.s :** Marie-France De Montigny, Leïla Moknine, Mélanie Murphy, Simon Laurent, Tahar Hanaya

**Parents :** Marilaine Bolduc-Jacob, Thuy Phuong La, Isabelle Fumas, Assia Meloua-Benzaba, Nadia Outamant Jeniani, Samir Nedjma, Hadj Zitouni, Long Vu

**Absences**

Mourida Zarraa (enseignante), Sarah Jeaidi (parent)

**Invité :** Thierry Giroux, directeur adjoint

**Membres du public :** Halima Benbrahim (substitut), Mouloud Ouadouri (substitut), Étienne Bergeron (substitut), Salima Bounhar (substitut), Dominique Chandonnet (substitut), Zoé Riopel (stagiaire)

**1. Ouverture de la séance**

18 h 34 : Mme Leduc souhaite la bienvenue à tous.

Le double quorum est respecté. La séance est ouverte.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Un ajout en varia est demandé par Assia Meloua-Benzaba : 18.1 – Programme Kinga.

L'adoption de l'ordre du jour avec amendement est proposée par Assia Meloua-Benzaba et appuyée par Isabelle Fumas.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**3. Mot de la direction**

Mme Leduc souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du conseil d'établissement et nous souhaite une bonne année de travail collaboratif au sein du conseil.

**4. Formulaire déclaration d'intérêts**

Mme Leduc présente le formulaire de déclaration d'intérêts. Ce formulaire devra être complété durant la séance et remis à la fin de la rencontre.

**5. Dates des séances – calendrier 23-24**

Le calendrier des dates des séances 23-24 est présenté au conseil d'établissement.

Une modification de date est proposée : déplacement de la rencontre du 30 avril au 7 mai.

L'adoption des dates des séances est proposée avec la modification par Thuy Phuong La et appuyée par Marilaine Bolduc-Jacob.

Le calendrier des séances amendé est adopté à l'unanimité.

**6. Présentation des membres et des substituts**

Un tour de table permet aux membres et aux substituts de se présenter.

**7. Élection de la présidente ou du président**

Les parents membres du conseil d'établissement procèdent à l'élection de la présidente ou du président.

Marilaine Bolduc-Jacob est élue par acclamation.

**8. Élection de la vice-présidente ou du vice-président**

Les parents membres du conseil d'établissement procèdent à l'élection de la vice-présidente ou du vice-président.

Hadj Zitouni est élu par acclamation.

**9. Élection de la secrétaire ou du secrétaire**

Thierry Giroux, directeur adjoint, agira comme secrétaire à chaque séance.

**10. Lecture et adoption du procès-verbal du 6 juin 2023**

Une modification est proposée : remplacer CSSDA par CSSDM aux points 9.2 et 11.4.

L'adoption du procès-verbal du 6 juin 2023 est proposée avec les modifications par Assia Meloua-Benzaba et appuyée par Thuy Phuong La.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**11. Période réservée au public**

Pas de période du public

**12. Mot de la présidence**

Marilaine Bolduc-Jacob se présente aux membres.

**12.1. Retour sur l'assemblée générale du 21 septembre**

La présidente fait un retour sur l'assemblée générale des parents.

**12.2. Fonctionnement du conseil d'établissement**

La présidente explique le fonctionnement qu'elle souhaite appliquer lors des rencontres.

**12.3. Formation obligatoire du ministère**

Tous les membres ont l'obligation de suivre la formation du ministère. Les parents sont invités à envoyer un courriel confirmant avoir suivi la formation à la présidente et les membres du personnel

doivent envoyer ce courriel de confirmation à la direction. Tous les membres et substituts recevront un courriel avec le lien de la formation de la part de la direction d'école au cours des prochains jours.

### 13. Mot de la direction

#### 13.1. Réponse des services éducatifs – lettre juin Aéro

La réponse est reportée à la prochaine rencontre.

### 14. Affaires éducatives

#### 14.1. Démarche proposée pour l'approbation des activités / sorties éducatives

La direction demande au conseil d'établissement de lui accorder la possibilité d'approuver ces activités / sorties sans attendre le prochain conseil d'établissement afin d'offrir plus de souplesse aux enseignants. La direction s'engage à déposer la liste des activités / sorties éducatives de l'école à chaque conseil d'établissement. Si la direction n'est pas à l'aise avec le bien-fondé pédagogique d'une activité ou qu'elle compte refuser une activité, elle la soumettra en amont aux membres du conseil d'établissement. Précisions : les activités seront également présentées en comité de participation des enseignantes et des enseignants aux politiques de l'école (CPEPE) avant d'avoir lieu dans l'école.

Des addenda sont proposés et adoptés à l'unanimité : soumettre en amont au conseil d'établissement le refus d'une activité par la direction et ajouter les noms complets devant les acronymes auxquels ils réfèrent.

L'approbation de cette démarche est proposée avec les modifications par Assia Meloua-Benzaba et appuyée par Isabelle Fumas.

La démarche est approuvée à l'unanimité.

#### 14.2. Calendrier consolidé des activités / sorties éducatives

La direction présente le calendrier consolidé des activités et sorties éducatives déjà annoncées pour cette année scolaire. Les nouvelles activités seront toujours surlignées en jaune pour en faciliter le repérage.

L'approbation du calendrier des activités / sorties éducatives est proposée par Assia Meloua-Benzaba et appuyée par Nadia Outamant Jeniani.

Le calendrier est approuvé à l'unanimité.

#### 14.3. PTRDI 2024-2027

Le CSSDM consulte chaque année les conseils d'établissement au sujet du plan triennal de répartition et de distribution des immeubles (PTRDI). L'an dernier, le conseil d'établissement a pris part à la consultation en janvier 2024 en lien avec le PTRDI 2023-2026. Comme la consultation a été menée il y a moins d'un an, la présidence propose de reconduire les mêmes réponses aux mêmes questions pour la consultation actuelle.

Il y aura deux modifications dans nos réponses 2024-2027 : au point 7, il y aura un ajout d'un point d'interrogation à la fin de la phrase qui est interrogative et nous demanderons une réponse au CSSDM pour la fin 2023.

Puisque cette consultation doit être complétée dans un Forms accessible uniquement à la direction de l'école, Mme Leduc s'engage à transmettre les réponses et à en remettre une copie à la prochaine rencontre.

Le conseil d'établissement soutient la direction dans l'envoi du PTRDI 2024-2027, après consultation.

## 15. Affaires administratives

### 15.1. Régie interne 2023-2024

Une modification a été apportée à la régie cette année : les séances pourront se terminer à 21 h. Le rôle de gardien du temps sera tenu par la présidence, ou la vice-présidence en l'absence de la présidente.

L'adoption de la régie interne est proposée par Isabelle Fumas et appuyée par Samir Nedjma.

La régie est adoptée à l'unanimité.

### 15.2. Budget de formation du CÉ

Le conseil d'établissement dispose d'un budget de 400 \$ pour la formation des membres. Toute proposition par un membre doit être envoyée courriel à lriel.ce@csgdm.qc.ca. La présidente fera un rappel en janvier afin de s'assurer que ce budget soit dépensé.

### 15.3. Budget de fonctionnement du CÉ

Le conseil d'établissement dispose d'un budget de 400 \$ pour le fonctionnement du conseil d'établissement. La présidente propose un repas festif à la fin de l'année scolaire si aucune autre proposition n'est apportée.

### 15.4. Budget de fonctionnement de l'OPP

L'organisme de participation des parent (OPP) dispose d'un budget de fonctionnement de 50 \$.

## 16. Invité : OPP

Long Vu présente le nouveau fonctionnement de l'OPP et fait un résumé des activités de l'an dernier. Samir Nedjma demande s'il est possible d'avoir accès à ce résumé des activités. La direction le transmettra dans l'envoi courriel aux membres et substituts prévu dans les prochains jours.

## 17. Rapport des partenaires

### 17.1. Parents (délégués) – rapport 2022-2023

Assia Meloua-Benzaba présente le rapport 2022-2023 du comité de parents du CSSDM.

### 17.2. Parents

Aucun parent ne souhaite intervenir.

**17.3. Enseignants**

Les enseignants sont en négociation et plusieurs moyens de pression sont en branle. Les enseignants ne souhaitent pas que ces moyens affectent les élèves. Les enseignants demandent l'appui des parents.

**17.4. Personnel de soutien et professionnel**

Il n'y a pas de représentant au CÉ.

**17.5. Communauté**

Il n'y a pas de représentant au CÉ.

**18. Varia**

**18.1. Programme Kinga**

Kinga est un programme de la CNESST de prévention primaire qui s'adresse aux élèves. Il vise les bonnes habitudes de vie. Une bourse de 500 \$ est offerte lors de l'inscription et une trousse clé en main est fournie, avec tirage d'un prix à la fin. L'adresse Web sera transmise aux membres par la direction.


**19. Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée à 20 h 38 est proposée par Marilaine Bolduc-Jacob et appuyée par Long Vu.

Thierry Giroux, secrétaire

---

Marilaine Bolduc-Jacob  
Présidente du CÉ



---

Nadine Leduc  
Directrice de l'école Louis-Riel

